

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 7 DECEMBRE 2018

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe)
Thierry VERMEERSCH

Membre présent par téléconférence (1)

Marie Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)

Membre excusé et pouvoir (1)

Valérie BERGER-CAPBERN, pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 18h50, et informe tout d'abord le Bureau Directeur du nombre de licenciés, en soulignant sa légère progression : 9361 licenciés à ce jour, ce qui représente une hausse de 50 licenciés par rapport à l'an dernier.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

Activités du Président

- 06/12/2018 : Réunion des fédérations non-olympiques au CNOSF à Paris (75)
- 07/12/2018 : Rendez-vous avec la société IKWI PROD au siège FFCO à Paris (75)

1. Approbation du compte-rendu du 23/11/2018

Le compte-rendu du BD du 23/11/2018 est adopté à l'unanimité.

2. Demande de convention de membre associé par l'ADOENAC (Activités d'Orientation en Nouvelle Aquitaine)

Le Président informe le Bureau Directeur de la demande de convention de membre associé de l'ADOENAC dont le but déclaré est de promouvoir la course d'orientation en Nouvelle Aquitaine. Après discussion, le Bureau Directeur valide l'adhésion de membre associé de l'ADOENAC.

3. Demande de dérogation sur échelle de carte du CFLD 2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la demande de dérogation relative à l'échelle de carte pour le CFLD 2019, faite par le club organisateur et soutenu par l'Event Advisor – la course étant aussi une course inscrite comme WRE. Le Bureau Directeur prend acte que cette possibilité de dérogation au niveau des courses WRE ne l'était que jusqu'à la fin de l'année 2018. Le Council de l'IOF doit se prononcer sur la proposition de la commission pédestre de l'IOF de la prolonger pour une nouvelle année lors de sa réunion du 18 janvier à Varsovie. Le Bureau décide donc de suspendre le traitement de cette demande dans l'attente de la décision du Council de l'IOF. Le Secrétaire Général fera une réponse au club concerné dans ce sens.

4. UNSS : demande de subvention pour l'organisation des Championnats de France 2018

Le Président fait part au Bureau Directeur de la demande reçue de la part de l'organisateur des Championnats de France UNSS 2018 pour solliciter une subvention de la FFCO. Après référence à la Convention Nationale FFCO/UNSS qui ne prévoit pas ce type d'aide, le Bureau Directeur décide de ne pas donner suite à cette demande de subvention. Le Secrétaire Général fera réponse en ce sens auprès de l'UNSS De Dordogne.



5. Contrat d'entretien climatisation du siège FFCO : devis SEIF

Le Président présente au Bureau Directeur la proposition de reconduction du contrat d'entretien SEIF pour la climatisation des bureaux du siège FFCO. Après observation et analyse du devis qui propose une augmentation très légère, le Bureau Directeur valide la reconduction pour un an de ce contrat d'entretien.

6. Paris 2024 : Semaine olympique et paralympique 2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la Semaine olympique et paralympique 2019, avec pour thème « la mixité » qui est prévue du 4 au 9 février 2019. Le Bureau Directeur décide de relayer l'information et les liens auprès des structures par une communication dans la prochaine LOC.

7. Calendrier 2019 des Assemblées Générales des Ligues

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur le calendrier des différentes dates et lieux retenus pour les AG des Ligues, afin de déterminer la représentation fédérale lors de celles-ci.

Ligue	Date et horaire	Lieu	Représentant du Comité Directeur de la FFCO
Bretagne	12/01/2019	Rennes	
Hauts de France	19/01/2019 à 17h	Pas de Calais	Michel EDIAR
Pays de Loire	19/01/2018		
Normandie	02/02/2019 à 14h	Caen	Thierry VERMEERSCH
Bourgogne-Franche Comté	09/02/2019	Lons le Saunier	Yves BOEHM
Ile de France	09/02/2019	Athis-Mons	
Auvergne-Rhône Alpes	16/02/2019	Saint Etienne	Michel EDIAR
Grand Est	23/02/2019 à 14h30	Nancy	Sandrine TAISSON
Nouvelle Aquitaine			
Occitanie			
Centre			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			

8. Appel d'offres équipementier des Equipes de France

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur une synthèse des réponses à la suite de l'appel d'offres auprès des quatre fournisseurs (Noname, Sign, Orientsport, Trimtex) pour les équipements des Equipes de France. Après analyse des trois offres complètes reçues de Noname, Sign et Orientsport, le Bureau Directeur valide le choix de Noname et mandate le Secrétaire Général pour poursuivre les négociations sur certains points, notamment la demande de continuité de qualité pendant tout le contrat.

9. Points divers

- Dotation équipement Equipe de France

Le DTN soulève la question de la gestion des dotations des équipements du Haut Niveau. Cette gestion très consommatrice de temps se fait actuellement sous forme de tableau Excel à plusieurs niveaux (gestion du stock, tailles des sportifs par groupes France, prévision global des besoins, commande ...). Le Bureau Directeur demande qu'un cahier des charges soit rédigé afin de lancer un appel d'offres en vue de développer un utilitaire spécifique.

Fin de réunion à 21h25

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI